

---

---

## Epreuves anticipées et finales

---

Les épreuves anticipées et finales comptent pour **60 %** de la note du baccalauréat.

### Epreuves anticipées (classe de première)

Les **épreuves de français** en classe de première ont lieu à la fin du mois de juin afin que toute l'année scolaire soit mise à profit (épreuve écrite le 16 juin 2022)

Épreuves anticipées	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
Français	5	écrite	4 h
Français	5	orale	20 min <sup>i</sup>
<b>Coefficient global</b>	<b>10 / 100</b>		

1. L'épreuve orale comprend un temps de préparation de 30 minutes.

### Epreuves finales (classe de terminale)

Chaque lycéen présente quatre épreuves en classe de terminale :

- **deux épreuves** portent sur les **enseignements de spécialité** choisis par le candidat (en 2022, le 15 et 16 mars)
- **une épreuve écrite de philosophie** : pour tous, ce choix correspond à une tradition française et à la nécessité de conforter l'esprit critique dans la formation des jeunes générations (15 juin 2022)
- **une épreuve orale ("grand oral")** préparée tout au long du cycle terminal : savoir s'exprimer dans un français correct est essentiel pour les études, pour la vie personnelle et professionnelle. Parce que l'aisance à l'oral constitue un marqueur social, il convient justement d'offrir à tous les élèves l'acquisition de cette compétence. Ce grand oral repose sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève. Il se déroule en deux parties : la présentation du projet, adossé à une ou deux disciplines de spécialité choisies par l'élève, puis un échange à partir de ce projet permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques. Le jury est composé de trois personnes ; (du 20 juin au 1 juillet)

Épreuves finales	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
Philosophie	8	écrite	4 h
Grand oral	10	orale	20 min <sup>i</sup>
<b>Épreuves de spécialité (deux au choix du candidat) :</b>			
Arts	16	écrite et orale	3 h 30 + 30 min
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	16	écrite	4 h
Humanités, littérature et philosophie	16	écrite	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Espagnol	16	écrite et orale	3 h 30 + 20 min
Anglais, monde contemporain	16	écrite et orale	3 h 30 + 20 min
Mathématiques	16	écrite	4 h
Physique-chimie	16	écrite et pratique <sup>ii</sup>	3 h 30 + 1 h
Sciences de la vie et de la Terre	16	écrite et pratique	3 h 30 + 1 h
Sciences économiques et sociales	16	écrite	4 h
<b>Coefficient global</b>	<b>50 / 100</b>		

---

<sup>i</sup> L'épreuve orale comprend un temps de préparation de 20 minutes.

<sup>ii</sup> L'évaluation des compétences expérimentales est organisée dans l'établissement scolaire du candidat, au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire de la classe de terminale. La note attribuée à chacune des épreuves prend en compte les résultats de cette évaluation pour un maximum de 4 points sur 20.